

CAI EAS
C18F
16 août/78

Hebdo



Canada



Volume 6, No 33
(Hebdomadaire)

le 16 août 1978

Ottawa, Canada

Relance économique: le premier ministre annonce de nouvelles mesures	1
Modifications apportées à la Loi sur les prisons et maisons de correction	2
Nominations à l'Ordre du Canada	2
Décès du pape Paul VI	3
Le prince Philip, lauréat d'un prix international	3
Création d'un Office du conseiller pour le désarmement	3
Bourses d'études de la SCHL	3
Négociations Canada-Allemagne de l'Est sur des questions de propriété	3
A l'école du bon français ou le français à Radio-Canada	4
Une fauvette de Kirtland rare identifiée récemment au Québec	5
Décès de Robert de Roquebrune	5
Industries manufacturières: contrôle national et international	5
Le Canada et la télévision soviétique	6
Nouvelle culture pour le Manitoba: la monarde	6
Kouchibouguac: Un paradis pour l'observation des oiseaux	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8
Quarantième anniversaire de la faculté des sciences sociales de Laval	8

Relance économique: le premier ministre annonce de nouvelles mesures

Le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, s'est adressé à la nation, le 1er août, par le truchement de la télévision d'État. Il s'est engagé à trouver les ressources nécessaires pour: stimuler l'économie canadienne afin d'atteindre l'objectif de croissance qu'il s'est fixé lors du Sommet économique de Bonn (taux de croissance réelle de 5 p.c.); fournir des emplois; encourager de nouvelles mises de fonds dans les secteurs de la fabrication, de l'énergie et des ressources; venir en aide à ceux qui sont touchés par l'inflation, surtout les personnes âgées.

"J'en suis arrivé à la conclusion que même si nous sommes sur la bonne voie, une action beaucoup plus énergique s'impose de notre part pour assurer le maintien de notre prospérité et réaffirmer l'unité du pays. Et ne vous y trompez pas, les deux sont étroitement inter-reliées. C'est avec ces idées en tête que j'ai rappelé de vacances, aujourd'hui même, plusieurs ministres pour la tenue d'entretiens au début de la semaine prochaine. Notre objectif sera de profiter de la chance que nous offre le Sommet de Bonn, et, avec l'aide de nos principaux partenaires économiques, d'améliorer davantage encore notre situation économique commune", a dit le premier ministre.

M. Trudeau a aussi annoncé que le ministère des Postes serait transformé en société de la Couronne, "dégagée de plusieurs des contraintes qu'impose un ministère d'État".

Ce nouveau programme "ne doit pas être financé par une augmentation des dépenses de l'État, a ajouté M. Trudeau, mais en coupant les dépenses prévues et en ayant recours uniquement aux ressources ainsi épargnées pour stimuler l'économie". Comme première étape du changement dans l'ordre de priorité du gouvernement, M. Trudeau a annoncé les mesures suivantes:

"Nous réduirons les dépenses prévues par l'État d'une somme de deux milliards de dollars. Le gros de cette somme servira

à financer la poursuite de nos nouveaux objectifs économiques. Sans porter atteinte aux autres stimulants qui s'imposent, nous proposerons une réduction à la fois de nos dépenses et de nos taxes.

"Il n'y aura aucune augmentation des effectifs dans les services publics fédéraux, il y aura même réduction l'an prochain. La ligne de conduite de ce gouvernement sera de produire plus, à moindre coût.

"Le gouvernement fédéral se montrera plus sévère lors des négociations salariales dans le secteur public. En termes de salaires et de bénéfices, le secteur public suivra le secteur privé, au lieu de le devancer. Nous nous sommes engagés à suivre une stricte politique de conformité aux normes du secteur privé.

"Nous éliminerons l'intrusion de plusieurs orientations et règlements du gouvernement dans le monde des affaires et dans la vie privée des gens. Dans certains cas, cela signifiera que nous confierons, à nouveau, certains services au secteur privé; dans d'autres, cela équivalra à éliminer certaines lourdeurs gouvernementales et ses entraves aux initiatives personnelles.

"La situation qui existe aux Postes est inacceptable, et cela depuis un bon moment. Les Canadiens sont à bout de patience, et ils sont de plus en plus dégoûtés de la situation. Moi de même. Le ministre des Postes et moi-même sommes convaincus que ce dont nous avons besoin, c'est un nouveau départ à la fois pour l'administration et les travailleurs. J'ai donc décidé, en consultation avec le ministre responsable, que le service des Postes deviendra une société de la Couronne, dégagée de plusieurs des contraintes qu'impose un ministère de l'État. On prendra des mesures en vue de procéder à une réorganisation, afin que les Canadiens puissent à nouveau jouir d'un service postal sérieux et efficace.

"Le Sommet de Bonn a conféré à chacun de ses participants une conscience

Cette semaine...

Le 18 août 1833, le bateau à vapeur *Royal William* quittait Pictou (Nouvelle-Écosse) pour se rendre à Londres. Il semble que ce soit la première fois qu'un bateau entièrement propulsé à la vapeur ait traversé l'Atlantique.

nouvelle de l'urgence de la situation. Il nous a aussi offert une occasion spéciale d'entreprendre les réformes qui s'imposent. J'ai pleinement confiance en l'avenir de ce pays, et je crois que les mesures annoncées ce soir aideront à réaliser les promesses que cet avenir réserve aux Canadiens.

"Votre désir, j'en suis assuré, est que ces mesures soient mises en place de toute urgence. Nous nous attaquons immédiatement à cette tâche..."

Modifications apportées à la Loi sur les prisons et maisons de correction

Les modifications apportées à la Loi sur les prisons et maisons de correction et le nouveau régime de réduction méritée de peine ont été promulgués et sont entrés en vigueur le 1er juillet.

Ces deux mesures font partie de la loi de 1977 modifiant le droit pénal adoptée par le Parlement l'été dernier.

En vertu du nouveau régime, les détenus ne verront plus leur peine automatiquement diminuée du quart. Ils devront désormais mériter toute réduction de peine à raison de quinze jours par mois d'incarcération où ils se seront appliqués au travail.

Celui qui se sera toujours bien conduit et se sera assidûment appliqué au travail pourra être remis en liberté après avoir purgé environ les deux tiers de sa peine.

Puisque toute réduction de peine devra être méritée et qu'elle pourra être annulée pour mauvaise conduite, c'est le détenu qui déterminera, finalement, s'il sera libéré plus tôt ou plus tard. Toute réduction de peine perdue ne pourra être réattribuée.

Les personnes actuellement incarcérées qui ont déjà bénéficié d'une remise statutaire équivalant au quart de leur peine ne perdront pas ce droit et demeureront soumises aux dispositions sur la déchéance qui s'appliquent à la réduction statutaire. Elles conserveront toute la remise de peine à leur actif au 1er juillet; à la condition cependant que la réduction maximale ne dépasse pas le tiers de la peine totale.

Les modifications apportées à la Loi sur les prisons et maisons de correction prévoient également l'instauration, dans les prisons provinciales, d'un régime de réduction méritée de peine identique à celui qui est en vigueur dans les établissements fédéraux.

Nominations à l'Ordre du Canada

La Résidence du gouverneur général a annoncé soixante nouvelles nominations à l'Ordre du Canada dont un compagnon, M. le juge Wilfred Judson d'Ottawa, dix-huit officiers et quarante et un membres.

Parmi les dix-huit officiers l'on note quatre personnalités francophones très connues: M. Fernand Séguin, vulgarisateur scientifique, M. Alfred Desrochers, poète, M. Paul Desmarais, homme d'affaires, et M. Lionel Daunais, chanteur et compositeur.

M. Fernand Séguin

Né en 1922, M. Séguin obtient, en 1945, une maîtrise en sciences biologiques qui lui vaut le prix Casgrain-Charbonneau pour le meilleur travail scientifique dans le domaine de la pharmacologie. Après avoir été chargé de cours à l'Université de Montréal, il devient directeur du laboratoire de technologie médicale de l'hôpital St-Jean-de-Dieu, à Montréal.

En 1954, il opte pour l'éducation populaire audiovisuelle, dans l'espoir de susciter des vocations scientifiques.

En 1974, il est nommé membre du Conseil des sciences du Canada, poste qu'il occupe jusqu'en 1976. En 1976, il est élu membre du Conseil d'administration de l'Institut du cancer de Montréal. En 1977, il est nommé membre du Conseil des universités de la province de Québec. La même année, il remporte le prix Olivar-Asselin qui lui est décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste pour sa carrière de journaliste scientifique. M. Séguin anime à la radio de Radio-Canada un magazine hebdomadaire d'information scientifique intitulé *La Science et Vous*, collabore au magazine scientifique *Science-Réalité* (pour lequel il prépare dix portraits de scientifiques québécois à la télévision de Radio-Canada) et il prépare un film sur le cerveau pour le compte de l'Office national du film.

M. Alfred Desrochers

Écrivain et poète, Alfred Desrochers est né en 1901 à St-Élie d'Orford. Il commence ses études secondaires seulement après avoir exercé pendant plusieurs années des métiers manuels. Au cours de sa vie, il fut tour à tour, correcteur d'épreuves, traducteurs et directeur de journal.

En 1929, il publia *A l'ombre de l'Orford*, recueil de poèmes qui, un an

plus tard, lui valut le prix d'action intellectuelle et qui eut une grande influence sur la poésie québécoise d'alors. Ses nombreuses oeuvres ont été réunies sous le titre *Oeuvres poétiques* d'Alfred Desrochers (Éditions Fides, coll. "Nénu-phar", Montréal).

M. Paul Desmarais

Diplômé de la faculté de commerce de l'Université d'Ottawa, M. Desmarais est né à Sudbury (Ontario) en 1927. Il est président du Conseil et directeur général de Power Corp. of Canada Ltd., de Shawinigan Industries Ltd. et de la Corporation de valeurs Trans-Canada. Il est aussi président des Entreprises Gelco Ltée et du Conseil de *La Presse*, ainsi que vice-président et président du Comité exécutif de l'Imperiale, compagnie d'assurance-vie du Canada, et administrateur de nombreuses autres compagnies.

M. Lionel Daunais

Né à Montréal en 1902, M. Daunais reçoit en 1926 le prix d'Europe qui lui permet de poursuivre ses études à Paris où il commence sa double carrière de chanteur et compositeur.

De retour au Canada, en 1930, on l'entend au festival du folklore de Québec avec le quatuor *Les Troubadours de Bytown*. La même année, il débute à la Société d'opérettes de Montréal dans *Mireille* et dans *La Basoche* d'André Messager.

Le *Trio lyrique* est fondé en 1932 et L. Daunais qui en devient directeur écrit une centaine de chansons légères et humoristiques qui ont bâti la réputation de ce célèbre trio.

Pendant les années qui suivent, en plus de ses nombreux spectacles, Lionel Daunais écrit des chansons, des chœurs, des harmonisations de pièces de folklore, des textes humoristiques de présentation pour les nombreux récitals du *Trio lyrique*.

En 1972, il reçoit une médaille du Conseil canadien de la musique et, en 1974, le premier prix de composition chorale de l'Alliance des chorales canadiennes du Québec.

Les ingénieurs des Forces canadiennes sont retournés dans l'Arctique au mois de juin pour poursuivre la construction de pistes d'atterrissage en gravier à Pond Inlet et Spence Bay. Ils espèrent terminer la première cet été et la seconde à l'automne 1979.

Décès du pape Paul VI

A la suite du décès de Sa Sainteté le pape Paul VI, le premier ministre du Canada a fait une déclaration dans laquelle il disait notamment: "Hommes et femmes de toutes croyances ont reconnu en lui un extraordinaire meneur d'âmes qui a su diriger avec sagesse l'Église catholique, durant les années mémorables qui ont suivi le célèbre concile du Vatican II.

"Bien qu'il n'ait jamais aspiré à la Tiare par ambition personnelle, c'est avec une grande générosité et un sens profond de l'engagement que le Saint-Père a accepté cette responsabilité". Le premier ministre a ajouté que l'on se souviendrait de Paul VI comme "d'un grand pontife qui a toujours cherché à donner à l'Église une juste place dans la vie contemporaine."

Le prince Philip, lauréat d'un prix international

Son Altesse Royale le prince Philip, duc d'Édimbourg, s'est mérité le prix international de la Fondation de recherches de l'Hôpital général de St-Boniface pour l'année 1978. Ce prix comprend une bourse en argent dont la somme varie chaque année.

Le duc d'Édimbourg recevra ce prix au cours d'un dîner qui aura lieu au centre de conférences de Winnipeg, le 15 octobre prochain.

La bourse sera versée en grande partie au Prix canadien du duc d'Édimbourg fondé par le prince Philip.

Une place importante est réservée à la bonne condition physique dans l'ensemble des activités que le programme du prix du duc d'Édimbourg propose à la jeunesse.

C'est à l'unanimité que Son Altesse Royale a été choisie comme lauréat pour 1978, en reconnaissance du très vif intérêt qu'elle a toujours montré pour la promotion du sport et du bien-être physique dans la prévention de la maladie et aussi pour les services qu'elle a rendus mondialement dans le domaine de la santé.

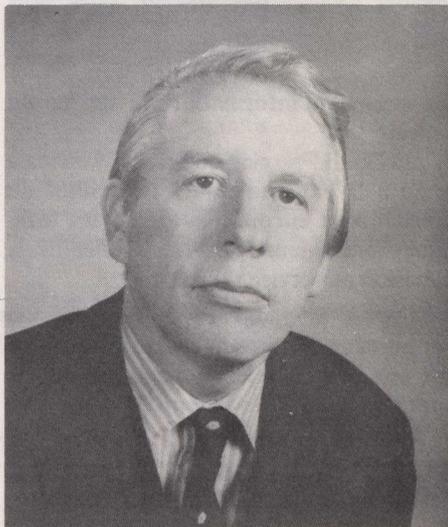
Objectif de la Fondation

La Fondation de recherches de l'Hôpital général de St-Boniface fut établie en 1971 afin d'attirer vers la recherche médicale praticiens de la médecine et techniciens.

Création d'un Office du conseiller pour le désarmement

A la suite de sa déclaration du 30 juin à la Chambre des communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé en juillet la création, au sein du ministère des Affaires extérieures, de l'Office du conseiller pour le désarmement et le contrôle des armements.

M. Geoffrey Pearson, actuel directeur général du Bureau des affaires des Nations Unies, occupera ce poste de conseiller.



Studio von Dulong

M. G. Pearson, conseiller pour le désarmement et le contrôle des armements.

Il agira en outre comme conseiller principal du sous-secrétaire sur la politique en matière de désarmement, y compris la prolifération des armes nucléaires, les transferts d'armes et les négociations tenues sous l'égide des Nations Unies ainsi qu'au sein d'autres instances internationales.

La décision donne suite au programme d'action sur le désarmement dont a convenu l'Assemblée générale lors de sa dixième session extraordinaire, consacrée au désarmement (New York 23 mai - 30 juin).

Afin de renforcer davantage le rôle du Canada lors des négociations sur le désarmement, le conseiller cherchera divers moyens d'associer des Canadiens qui possèdent des connaissances spéciales en la matière aux travaux de l'Office.

Celui-ci sera le dépositaire des politiques ministérielles sur toutes les questions concernant le désarmement ainsi que l'organisme auquel devront s'adresser les personnes du secteur privé qui s'intéressent à la question. La décision reflète

l'opinion du gouvernement selon laquelle les négociations en sont à une étape critique et le Canada doit tout mettre en oeuvre, dans la mesure du possible, pour contribuer à leur succès.

Bourses d'études de la SCHL

Au début de juillet, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, M. André Ouellet, a annoncé que le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), avait attribué des bourses à 121 étudiants canadiens pour les aider à poursuivre des études touchant l'habitation et les disciplines connexes.

La plus grande partie de ces bourses d'études sont attribuées à des étudiants du niveau de la maîtrise et du doctorat qui étudieront dans des disciplines relatives aux aspects socio-économiques, physiques et administratifs de l'habitation, dans le cadre des programmes réguliers 1978-1979 des universités.

Onze bourses sont aussi offertes cette année, par le truchement d'un concours libre, aux personnes inscrites à des programmes spéciaux d'études portant sur des sujets présentant un intérêt particulier pour la SCHL.

Pour l'année 1978-1979, le gouvernement fédéral versera une somme globale de \$1 320 000, comprenant le renouvellement des bourses d'études attribuées au cours des années précédentes.

Dix-sept des bourses d'études offertes permettront aux boursiers d'étudier aux États-Unis et en Europe.

Négociations Canada-Allemagne de l'Est sur des questions de propriété

Les gouvernements du Canada et de la République démocratique allemande ont décidé d'entamer prochainement des négociations en vue du règlement des différends en suspens en matière de propriété pouvant exister entre des citoyens canadiens et le gouvernement de la République démocratique allemande.

Les Canadiens qui ont des réclamations touchant des questions de propriété à faire valoir contre la République démocratique allemande doivent en soumettre les détails au ministère des Affaires extérieures avant le 31 janvier 1979 afin qu'elles puissent être considérées lors des prochaines négociations.

A l'école du bon français ou le français à Radio-Canada

Nos lecteurs trouveront ci-après de larges extraits d'un article de M. Robert Dubuc, chef adjoint du service de linguistique et de traduction de Radio-Canada, publié dans in search/enquête, printemps 1978.

La première émission de langue française à l'antenne de la station CBF de Radio-Canada à Montréal, en 1936, a certes marqué un point tournant dans l'évolution du Canada français. Depuis, Radio-Canada a assuré 42 ans de présence radiophonique au coeur du Canada français et, à partir de 1952, la télévision lui a emboîté le pas, poursuivant avec des hauts et des bas l'idéal d'une programmation équilibrée à base d'information, de divertissement et de culture. Quarante-deux ans de présence en radio et 25 en télévision ont permis à Radio-Canada de travailler le bouillon culturel du milieu et de le maintenir dans une sorte d'effervescence...

Un français de qualité et bien d'ici

Conscients que l'efficacité de l'acte de communication repose sur le langage, les pionniers de Radio-Canada ont voulu que la langue des ondes soit le français. Ils ont établi des barrages sévères contre l'invasion de la langue anglaise: interdiction des emprunts abusifs tant dans la publicité que dans le langage maison, interdiction de diffuser systématiquement la chanson américaine, interdiction d'utiliser des éléments de publicité non traduits en français, etc.

Le français véhiculé par Radio-Canada devait être non pas le "français parisien", mais un français bien d'ici, épuré cepen-

dant des éléments locaux qui risquaient de gêner la communication. Pour y arriver, il a fallu resserrer la prononciation des voyelles, lutter contre la diphthongaison, rectifier la prononciation du *d* et du *t*, etc. Ces efforts ont toutefois permis la mise au point d'un modèle de langue, moins modulé que le "français parisien", mais parfaitement intelligible à tous les francophones du monde.

Les organes d'information au service du français

Le plus grand service que Radio-Canada a rendu à la communauté francophone du Canada, c'est encore d'avoir mis les techniques prestigieuses de la radio et de la télévision au service du français.

Face à la radio et à la télévision d'expression française, les Canadiens français ont pris conscience d'eux-mêmes, de leurs possibilités, ils en ont éprouvé pour la première fois peut-être depuis 1760 une vive fierté...

Il convient aussi de rendre hommage aux piliers du service des annonceurs de Radio-Canada: mentionnons parmi tant d'autres, Miville Couture, Jean-Paul Nolet, René Lecavalier, Raymond Laplante et Henri Bergeron qui ont en quelque sorte incarné une norme du français parlé au Canada. Il faudrait aussi signaler l'influence de nos comédiens. Grâce au dévouement et à la compétence de pionniers éclairés, parmi lesquels il convient de faire une place spéciale à Mme Jean-Louis Audet, nos comédiens ont bénéficié d'une formation phonétique qui leur a permis d'atteindre un niveau professionnel de calibre international...

Action linguistique directe

Cette action par l'exemple, Radio-Canada ne la trouvait pas suffisante. Le français du Canada, estimait-on, devait non seulement s'aguerrir, mais faire du rattrapage. A cause de son isolement, des carences de l'enseignement et de l'influence omniprésente de l'anglais, le locuteur français au Canada a besoin d'un supplément de connaissances pour arriver à parler correctement sa langue. C'est pour répondre à ce besoin que Radio-Canada, dès les débuts de la radio, a mis en ondes des émissions spécialement consacrées à la

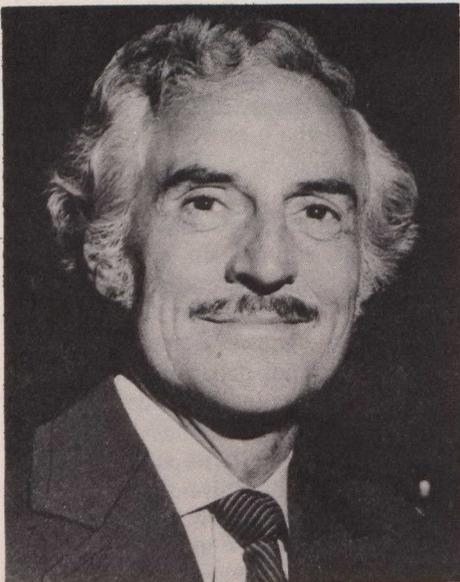
langue. Ce furent, avec le poète Paul Morin, *Les fureurs d'un puriste* (de 1937 à 1942), avec Jean-Marie Laurence, *Notre français sur le vif* (1942-1954), avec Marcelle Barthe et toute une tribune de linguistes dont Jean-Paul Vinay, Pierre Daviault, Philippe Panneton, Marcel Paré et René de Chantal, *La langue bien pendue*, de 1954 à 1964, puis le réalisateur Jean Lacroix prend la relève à l'enseigne de *La Parole est d'or*, de 1964 à 1968. Puis vint *Langage de mon pays*, rubrique quotidienne de langue insérée dans le grand magazine radiophonique du matin.



Jean-Paul Nolet - 1968

A la télévision, Gérard Dagenais, puis Jean-Marie Laurence ont animé une demi-heure hebdomadaire de télévision pendant plus de dix ans à l'enseigne de la *Langue vivante*. Avec la collaboration de l'Office de la langue française du Québec, l'émission a fait peau neuve sous le titre *Français d'aujourd'hui*.

Pour faire son auto-épuration, Radio-Canada s'est dotée d'abord d'un Comité de linguistique, fondé en 1960 par Philippe Desjardins, chef de la traduction au Siège social à Ottawa. Ce Comité s'était fixé un double mandat: épurer le français en usage sur les ondes et au sein de la maison, puis mettre entre les mains du personnel les instruments dont il avait besoin pour bien travailler en français. A ces fins, le Comité de linguistique, doublé du Service de linguistique et de traduction à Montréal, a publié à ce jour près de 2 500 fiches grammaticales et terminologiques et dix séries du bulletin *C'est-à-dire*, qui représentent plus de 500 pages d'études linguistiques et grammaticales diverses.



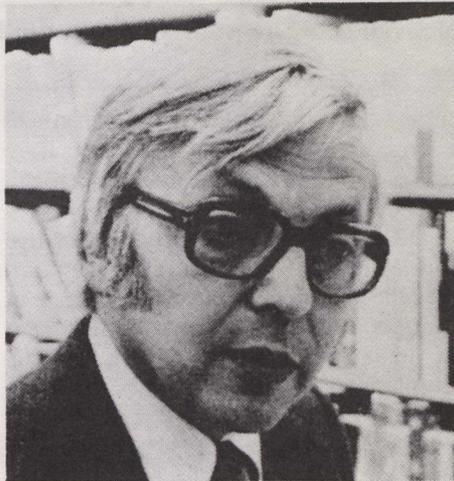
René Lecavalier

Une influence incarnée

Une étude parallèle des états de la langue des Québécois de décennie en décennie depuis 1940 montrerait sans doute les caractéristiques suivantes: recul des formes archaïques de notre parler; progrès irréguliers des anglicismes de vocabulaire et de syntaxe; évolution de la prononciation vers les normes du français commun; accroissement considérable du vocabulaire actif des sujets parlants...

...Des mots comme *brunante*, *fafiner*, *capine* sont difficilement compris de la majorité des jeunes. Par contre les anglicismes connaissent des fortunes diverses. Dans le domaine de l'automobile, ils sont certes en régression: *break*, *fender*, *tire*, *bumper* cèdent devant *frein*, *aille*, *pneu* et *pare-choc*. Cependant, les anglicismes restent très vivants dans la langue du hockey: *puck*, *shoot*, *slapshot*, *offside* sont encore entendus sur les patinoires.

Radio-Canada a exercé une influence



Wilfrid Lemoine, animateur.

sur tous ces plans, mais elle n'en a pas été le facteur déterminant. Ainsi le recul des archaïsmes est attribuable à notre évolution socio-économique, aux contacts multipliés avec la France et à la popularité des

voyages; les progrès de l'anglicisme sont la rançon de nos liens économiques et culturels avec l'Amérique anglophone, mais l'action d'organismes comme l'Office de la langue française et le Comité de linguistique de Radio-Canada freine et canalise cette influence; c'est sans doute sur le plan de la phonétique que l'action de la radio et de la télévision sur le langage a été la plus marquante. Les annonceurs, par leur omniprésence, ont proposé un modèle de langue parlée qui influe sur la façon dont on s'exprime. Quand les jeunes s'appliquent pour bien s'exprimer, on sent très vite le modèle de nos annonceurs. Quant à l'accroissement du vocabulaire, il tient certes fondamentalement à la généralisation de l'enseignement et à la prolongation de la fréquentation scolaire. Comment pourtant ne pas tenir compte de cette école vivante et permanente que sont les émissions éducatives de la radio et de la télévision?

Une fauvette de Kirtland rare identifiée récemment au Québec

Une fauvette de Kirtland, une des espèces d'oiseaux rares et en danger d'extinction d'Amérique du Nord, a été capturée dans la vallée de la Gatineau afin de relever le numéro de sa bague, puis relâchée indemne. Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada déclare que c'est la première fois que la présence d'une fauvette de Kirtland est confirmée au Québec.

L'oiseau, un mâle chanteur seul, a été trouvé par une équipe de recherche mise sur pied par la faculté de foresterie et d'architecture paysagiste de l'Université de Toronto, avec le concours des membres de la Société de protection des oiseaux de la province de Québec et du Musée national du Canada. L'année dernière, la même équipe de recherche de l'Université de Toronto, dirigée par le professeur Paul Aird, a trouvé une fauvette de Kirtland près de Petawawa, en Ontario.

L'oiseau capturé avait été bagué quatre ans plus tôt comme juvénile près de Grayling (Michigan) par le Dr Wilkinshaw, en collaboration avec l'équipe de récupération de la fauvette de Kirtland du gouvernement des États-Unis.

L'État du Michigan est le seul endroit connu de nidification des fauvettes de Kirtland qui émigrent aux Bahamas. La capture effectuée au Québec est le premier cas connu d'un oiseau né au Michi-

gan et chantant ailleurs que dans cet État. Ceci indique que cette espèce n'est peut-être pas aussi sélective qu'on le croyait dans son choix de lieu de reproduction.

La fauvette de Kirtland (*Dendroica kirtlandii*), avec sa poitrine jaune clair et ses côtés rayés de noir, a un chant plus prononcé que les autres fauvettes trouvées dans la région.

Décès de Robert de Roquebrune

L'écrivain Robert de Roquebrune est mort le 4 juillet à Cowansville (Québec), à l'âge de 89 ans.

Il avait travaillé durant quarante ans aux Archives canadiennes à Paris et il s'était fait de nombreux amis en Europe avant de revenir au Canada.

Il était l'auteur de romans où l'histoire, la tradition et la mémoire jouent un plus grand rôle que l'imagination et l'analyse, a écrit le critique Laurent Mailhot. Mentionnons: *Les Dames*, *Le Marchand* (1927), *Les Habits rouges* (1923), *Testament de mon enfance* (1952), *Quartier Saint-Louis* (1966) et *Cherchant mes souvenirs* (1968).

Robert de Roquebrune avait aussi fondé, en 1918, la revue *Le Nigog*, avec ses amis les poètes Morin, Chopin et Loranget auxquels se joignaient des architectes, sculpteurs, peintres, musiciens et autres.

Industries manufacturières: contrôle national et international

Une répartition des investissements des industries manufacturières entre le contrôle canadien et le contrôle étranger vient de paraître pour les années 1976 (chiffres réels), 1977 (chiffres provisoires) et 1978 (prévisions).

Les investissements des industries manufacturières sous contrôle étranger représentent près de la moitié des dépenses en immobilisations de ce secteur. En termes plus précis, on estime que les établissements sous contrôle étranger sont intervenus pour 48,6 p.c. (\$3 059 millions) du programme d'investissements de \$6 297 millions de 1978, pour 49,5 p.c. (\$2 972 millions) de celui de \$6 007 millions de 1977 et pour 45,1 p.c. (\$2 465 millions) de celui de \$5 465 millions de 1976.

Sur une base annuelle, les parts canadiennes et étrangères de l'accroissement des dépenses en immobilisations font voir d'importantes variations en 1977 et en 1978. On prévoit une augmentation de 4,8 p.c. des investissements pour tout le secteur manufacturier et qui se chiffre respectivement à 6,7 p.c. et 2,9 p.c. pour les établissements sous contrôle canadien et étranger, alors qu'en 1977, on a observé une hausse globale de 9,9 p.c., mais qui a été de 1,2 p.c. chez les établissements canadiens contre 20,6 p.c. chez les établissements étrangers.

Le Canada et la télévision soviétique

À l'occasion de la fête du Canada, M. Ab Douglas, journaliste à la télévision de Radio-Canada, a présenté un programme d'une heure un quart à la télévision soviétique.

Le producteur, M. Stanilas Pahkrosky, lui avait recommandé de "parler des Canadiens, pas des Français ou des Anglais et tout ce qui s'ensuit.

"Parlez d'abord de votre fête nationale, de ce que font les Canadiens ce jour-là, de ce que cette journée signifie pour eux". C'est ce que rapporte Ab Douglas lui-même dans un article sur son voyage en URSS publié dans le *Ottawa Journal* du 13 juillet. M. Douglas affirme qu'il n'avait pas l'intention de faire "passer" la question de l'unité nationale dans le programme.

Les téléspectateurs soviétiques ont pu voir un film sur la construction de la tour du CN, à Toronto, un pot-pourri sur l'art canadien, un extrait d'un film intitulé *Voici le Canada*, un film d'animation produit par le réseau français de Radio-Canada et un spectacle donné par les Grands Ballets canadiens.

Nouvelle culture pour le Manitoba: la monarde

Une plante vivace du sud du Manitoba créée à l'origine à des fins ornementales pourrait se révéler une nouvelle culture commerciale rentable pour les agriculteurs de cette région.

On a constaté que la monarde, aussi appelée monarde écarlate, monarde pourpre, thé d'Oswégo, monarde ponctuée et armoise argentée, avait une forte teneur en huile qu'on peut utiliser dans la fabrication du savon. Un fabricant d'épices des États-Unis a déjà indiqué qu'il était intéressé par les variétés manito-baines de cette plante.

L'huile, que contiennent les variétés multipliées et vendues par certains pépiniéristes des Prairies à des fins ornementales, s'appelle le géraniole. Un hybride créé par M. Henry Marshall, spécialiste des plantes ornementales de la Station de Morden (Manitoba), renferme plus de 90 p.c. de géraniole, soit la plus forte teneur jamais rencontrée à l'état naturel.

Les recherches sur l'huile de monarde sont subventionnées par Agriculture Canada, dans le cadre de son Programme pour l'implantation de nouvelles cultures,

et par le gouvernement du Manitoba.

Des tests ont montré que la période optimale de récolte pour la monarde se situait vers la mi-juillet, soit peu après la floraison.

Extraction de l'huile

Après la coupe, l'huile est extraite des plantes par distillation à la vapeur. Toutes les parties de la monarde contiennent de l'huile, mais les concentrations les plus fortes se trouvent dans les fleurs.

Selon M. Chubey, responsable de la recherche en horticulture à la station de Morden, les mauvaises herbes ne posent pas de difficulté à cette culture et il est possible d'obtenir un rendement de 33,75 kg d'huile à l'acre (0,4 ha), si les façons culturales et les techniques d'irrigation sont appropriées.

Il est toutefois un obstacle à l'expansion de la culture de la monarde: sa multiplication ne peut s'effectuer que par éclatement des racines ou par l'utilisation de boutures tendres racinées. Les recherches visent maintenant à trouver un moyen de multiplication par la semence.

Kouchibouguac: Un paradis pour l'observation des oiseaux

Sur les 500 variétés d'oiseaux que l'on trouve au Canada, quelque 200 vivent au Parc national de Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick, ou viennent y séjourner à une période ou l'autre de l'année.

Ce parc d'une superficie de 241 km² est couvert de forêts, de dunes sablonneuses, de terrains marécageux, de fondrières, de 26 km de plages et de lagunes d'eau salée. Il est situé en bordure du

golfe Saint-Laurent, au coeur d'un important couloir de migration nord-sud.

On y trouve des terrains de camping pouvant contenir 150 tentes et roulottes, une plage surveillée, des sentiers d'interprétation de la nature, des tables de pique-nique, deux théâtres de plein air et un centre d'interprétation de la nature.

Certains oiseaux y élisent domicile. Citons-en quelques-uns: le gobe-mouches, le goéland argenté, la tourterelle, le tourne-pierres, le martinet ramoneur, le moqueur-chat, le canard kakawi, le vacher, etc.

Des oiseaux venus de tous les coins du monde s'arrêtent à Kouchibouguac, par exemple, la sterne arctique, la fauvette obscure du Tennessee, le bruant lapon.

Mais les oiseaux ne sont pas les seuls habitants de Kouchibouguac, il y a également des animaux terrestres et aquatiques.

Sur Terre, il y a les élans, les cerfs, les ours noirs, les chats sauvages, les renards communs, les loutres et les autres petits animaux qui vivent dans la forêt.

Dans la mer, on retrouve en abondance les achigans, les flets, les éperlans, les truites et les morues de même que les succulents homards, les crabes et les palourdes.



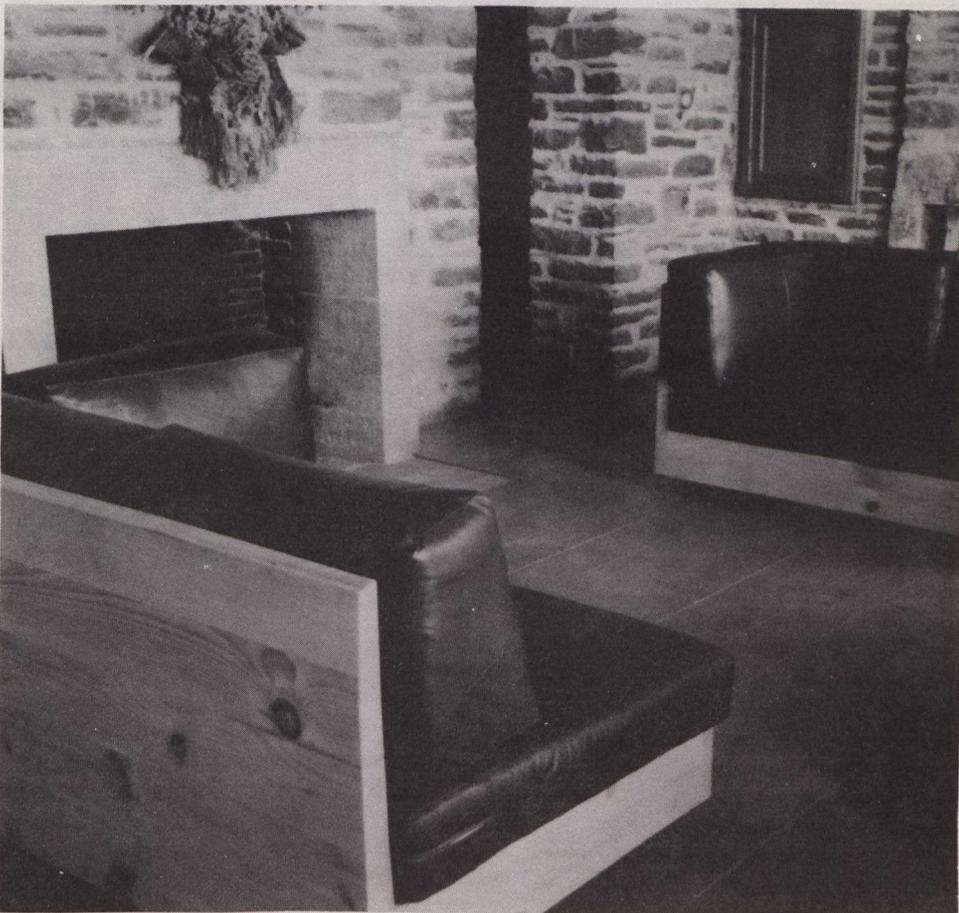
La chronique des arts

Les Artisans de la Côte

“Quatre artisans, quatre disciplines, un seul besoin d’exprimer par des gestes une certaine manière de vivre...”, ainsi se définit une exposition intéressante des oeuvres des Artisans de la Côte, qui s’est tenue du 25 mars au 13 avril à Québec.

Les quatre membres des Artisans ont mis en commun leurs connaissances propres afin de favoriser la créativité, et les sculptures sur bois, meubles, tissage, cuir et macramé, dessins et peintures qu’ils exposent répondent à leur besoin de relier le folklore régional.

Pierre Bouchard a été initié aux techniques du travail du bois par son père, lui-même sculpteur. Par la suite, il a étudié à l’école de sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli pendant deux ans. Depuis 1974, il travaille dans la région de Québec. Actuellement, il met sur pied un atelier de recherche artisanale. Pierre Bouchard présente, à cette occasion, des sculptures sur bois et des meubles de style contemporain.



Ensemble fabriqué tout en bois de pin avec coussins recouverts de cuir, par l’artisan du bois Pierre Bouchard.



Murale fabriquée en grande partie avec de la corde de jute et comme techniques, le macramé, le crochet, le tissage, le cuir. Cette pièce a été exécutée par Suzanne Girard.



Murale haute-lisse faite par Johanne Tremblay; elle comprend de la laine sur une base de corde de jute.

Johanne Tremblay tisse sur les métiers haute-lisse et basse-lisse. Elle a débuté à Saint-Jean-Port-Joli et elle se perfectionne actuellement avec les “Fermières de Montmorency”, tout en effectuant des recherches théoriques et pratiques sur le tissage basse-lisse.

Suzanne Girard travaille le cuir et fait du macramé depuis quatre ans. Elle incorpore à ses ouvrages des éléments naturels tels que le bois, l’écorce, le jute, la laine et le coton. Elle associe le tissage et le crochet au macramé et confectionne à la fois des objets fonctionnels et des murales.

Depuis une dizaine d’années, Martin Bouchard s’intéresse aux arts plastiques, particulièrement au dessin et à la peinture. Il utilise l’encre de chine, l’acrylique, l’aquarelle et les crayons pour ses dessins. Il peint sur toile, à l’huile et à l’acrylique.

Ses oeuvres accordent une place importante à l’humain et tendent vers le surréalisme.

Une pièce de théâtre en deux tableaux a été présentée récemment à Hull (Québec) par des handicapés. La pièce, qui est une comédie s’intitule: *Venez nous voir... On n’est pas sorteux*. L’auteur du premier tableau, M. Mario Blanchet, est un handicapé physique lui-même. Le deuxième tableau est une création collective.

Nouvelles brèves

Selon un article publié dans *Le Devoir* du 11 juillet, 90 p.c. des finissants de l'École des hautes études commerciales de Montréal ont trouvé un emploi. La plupart des autres ont décidé de poursuivre leurs études ou de voyager.

Le match de baseball hors-concours qui devait avoir lieu le 14 août entre les Expos de Montréal et une équipe amateur nationale de Cuba a dû être remis en raison de nombreuses difficultés. On étudiera cependant à une date ultérieure la possibilité de présenter une série de deux ou trois matches au début de la saison de baseball de 1979.

Jusqu'à présent, le marché du porc cette année a été meilleur que prévu et les prix devraient rester assez fermes. Selon Statistique Canada, la production de porcs s'est accrue de 11 p.c. dans l'est du Canada et de 2 p.c. dans l'Ouest.

Quarante personnes, la plupart handicapées, ont perdu la vie lorsque l'autobus, qui les ramenait d'un spectacle au théâtre d'été La Marjolaine, a plongé dans le lac d'Argent, près de Granby (Québec). Cet accident arrivé le 4 août est la pire tragédie routière qu'ait connue le Canada.

A la suite du cinquième festival provincial de Théâtre-Action, cet organisme s'appête à intensifier son action afin de créer un authentique théâtre franco-ontarien.

Du 30 mai au 6 juin a eu lieu à Bonn (RFA) une réunion de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique nord-ouest (ICNAF). La réunion a permis d'établir la réglementation régissant les pêches internationales dans la région des bancs de Terre-Neuve et du Bonnet flamand, au-delà des limites de 200 milles du Canada.

Vincent Hamel, qui avait été condamné à 63 ans de prison en 1930, a été libéré le 10 juillet dernier. Il était le plus âgé des prisonniers de pénitenciers fédéraux.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Le ministre des Services de guerre dans le cabinet Mackenzie King, M. Joseph Thorson, est décédé, à l'âge de 89 ans, des suites d'un accident. Fils d'immigrants islandais arrivés au Canada en 1887, M. Thorson est né en mars 1889 à Winnipeg (Manitoba). En 1942, il était nommé président de la Cour de l'Échiquier (à présent Cour fédérale du Canada) et le demeura jusqu'à sa retraite.

Le Musée du Québec, tel est le titre d'un livre publié récemment sur le Musée. Véritable album, il comprend plus de 50 reproductions en couleur et une trentaine en noir et blanc.

Un groupe d'hommes d'affaires québécois songe à lancer une chaîne de restaurants qui offriraient un seul plat au menu: l'entrecôte. Depuis près d'un an, le groupe possède un restaurant à Montréal, *L'entrecôte bordelaise*, qui connaît un succès permettant d'entrevoir l'ouverture de restaurants semblables dans d'autres villes.

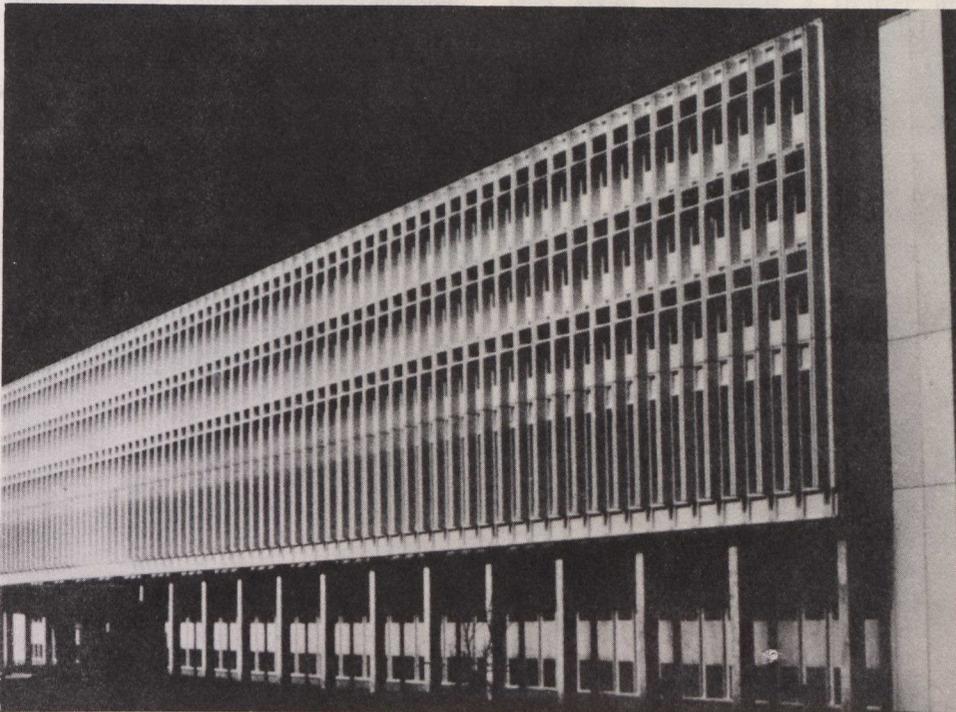
Seize étudiants de dernière année du Conservatoire du Québec, section art dramatique, ont suivi un stage de perfectionnement à Paris du 24 juin au 14 juillet.

La compagnie Rolls Royce de Montréal a livré dernièrement une turbine à gaz industrielle Spey, de près d'un million de dollars, à la société hollandaise N.V. Nederlandse Gas Unie. Cette turbine à gaz est destinée au groupe compresseur de la station de pompage de gaz naturel Cooper-Bessemer de Ravenstein (Hollande).

Selon une nouvelle loi passée par le Parlement provincial, il est interdit de servir de l'alcool à des jeunes de moins de 19 ans en Ontario. Auparavant, l'âge limite était de 18 ans.

Le gouvernement de l'Ontario élargit son bureau de traduction dont les effectifs s'élèvent actuellement à 20 personnes. Le Bureau où l'on travaille en 15 langues, agrandira son département de traduction de l'anglais au français.

Quarantième anniversaire de la faculté des sciences sociales de Laval



"L'Université Laval a de multiples raisons de rendre un hommage particulier à la faculté des sciences sociales, a déclaré M. Jean-Guy Paquet, recteur de cette université. Nous devons une reconnaissance bien spéciale au R.P. Georges-Henri Lévesque à qui revient le mérite d'avoir créé l'École des sciences sociales devenue subséquemment faculté. Celle-ci a fait preuve, depuis son origine, d'un dynamisme dont il y a tout lieu de se réjouir. Plusieurs professeurs de renom en ont assuré le rayonnement et, du même coup, celui de l'Université Laval, par leurs travaux, par leurs publications et par leur collaboration à de multiples organismes de l'administration gouvernementale". On reconnaît ci-dessus le pavillon De Koninck qui abrite la Faculté.